

Mémoire

Description du contenu de l'enseignement :

Les mémoires sont encadrés par des enseignants chercheurs du LEDa-LEGOS à l'université Paris-Dauphine.

Compétence à acquérir :

Les étudiant.e.s doivent écrire un mémoire de recherche qui clôturera leur année de Master 2. Le mémoire devra respecter le plan d'un article de recherche (question de recherche, contribution par rapport à la littérature existante, description des données utilisées, stratégie empirique, résultats).

Mode de contrôle des connaissances :

Une présoutenance aura lieu en juin devant un jury composé des encadrants de mémoires. Il s'agit d'avoir une idée de l'état d'avancement de l'étudiant.e, cela permet de donner aux étudiant.e.s des retours et des suggestions pour la suite. Chaque pré-soutenance dure 45 min: 25 minutes maximum pour présenter l'état des lieux de votre recherche (en utilisant un support type powerpoint ou beamer) puis la discussion durera 20 minutes. L'étudiant.e doit présenter la problématique, la littérature existante sur le sujet, les données et les premières exploitations.

Une soutenance aura lieu en septembre/octobre devant un jury. L'étudiant.e devra présenter son mémoire finalisé (question de recherche, la contribution par rapport à la littérature existante, description des données utilisées, stratégie empirique, résultats) en 25 minutes + 20 min de questions du jury (45 minutes au total).

Document susceptible de mise à jour - 07/02/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16